L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 6 MAI 1894. 67me Année.

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 6 MAI 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE DEMAIN, LUNDI.

Par le Shérif, au local dans l'îlet borné par les rues Robert, Upperline, Lovée et Water—Une machine hydraulique Grant pour fabriquer des briques.

Par W. I. Hodgson & Fils, à l'emplacement des fourrages du Texas Pacific Railway Co., au pied de la rue Terpsichore—395 balles de foin.

Par Spear & Escoffier, chez Mme Wm. J. Anglade, coin des rues Conti et Bourbon—Argenterie or et en argent, bijoux, bloqué et autres articles.

La Question du Bi-métallisme.

C'est une grosse, une très grosse question que celle du bi-métallisme, et nous concevons que toutes les nations commerçantes s'en préoccupent. Ce n'est pas que le problème soit en lui-même bien difficile à résoudre, mais c'est qu'il y entre en conflit une foule d'intérêts opposés. La question des moyens d'échange a un caractère essentiellement international et ce n'est que par une entente générale que l'on peut arriver à une solution convenable.

On reproche aux Etats-Unis de vouloir, parce qu'ils ont d'immenses mines d'argent, imposer leur métal blanc au reste du monde. C'est un tort évidemment, mais il n'est pas plus grand que celui de l'Angleterre qui, étant la maîtresse sur presque tous les marchés, et ayant accaparé l'or, prétendrait en faire l'unique moyen d'échange et interdire le frappage de l'argent.

La France est riche, elle aussi, très riche même, plus solidement peut-être que l'Angleterre, parce que la richesse y est plus divisée, parce que la véritable production y est plus abondante et l'esprit d'économie plus développé, mais de ce qu'elle possède beaucoup d'or, ce n'est pas une raison pour qu'elle veuille bannir l'argent comme moyen d'échange. La Banque de France ne s'est jamais montrée exclusive à cet égard. On peut dire d'elle que, commercialement parlant, elle a toujours communié sous les deux espèces, et elle a parfaitement raison.

En fait, l'or a toujours été et probablement restera toujours l'étalon monétaire. C'est la nature même des choses qui le veut ainsi, mais il ne sert d'étalon que parce qu'il est le plus précieux des métaux, et il n'est le plus précieux de tous que parce qu'il est le plus rare. C'est cette rareté même qui en fait l'insuffisance comme moyen d'échange. De là, la nécessité qui a toujours existé de se servir de l'argent comme monnaie légale, reconnue dans le monde entier.

Dependant, le frappage "libre" comme l'entendent et le demandent certaines gens, du métal blanc, est dangereux, parce que la production en varie constamment, en augmente sans cesse, ce qui le rend sujet à de grandes baisses de valeurs. Le temps est bien passé où il suffisait de seize onces d'argent pour faire une once d'or. La valeur en a diminué de près de moitié; il en faut maintenant à peu près trente-une onces. C'est le prix actuel de l'argent sur le marché. N'est-il pas inique, par exemple, que notre gouvernement oblige tous ses citoyens, ainsi que les étrangers, à recevoir comme valant cent cents, une pièce de monnaie qui vaut réellement beaucoup moins de soixante cents? Pour que le dollar dont nous faisons usage du matin au soir, acquière la véritable valeur de l'argent sur le marché, il faudrait presque le doubler. Si la production de ce métal continue à augmenter aussi rapidement que depuis vingt à vingt-cinq ans, un jour viendra où il faudra supprimer complètement le dollar, parce qu'il ne pourra conserver sa véritable valeur, on sera obligé de le faire trop encombrant et trop pesant.

Les choses marchent tant bien que mal entre nous, par la force de l'habitude et de la routine; par suite aussi d'une convention tacite, à laquelle nous nous conformons volontiers. Si, en effet, nous voions aujourd'hui notre voisin d'une quarantaine de sous, il nous rend demain la pareille, puisque c'est la même pièce de monnaie qui, après avoir passé de mes mains dans les siennes, repasse ensuite des siennes dans les nôtres.

Il en va tout autrement dans nos relations commerciales avec l'étranger. Là il nous faut autre chose qu'une monnaie de convention. Nous sommes obligés de recourir à l'or. C'est ce qui explique le monométalisme des Anglais.

On a bien fait sans doute d'arrêter, au moins momentanément, le frappage de l'argent; l'abus en avait eu des résultats désastreux. Mais il est temps de mettre un terme à la situation actuelle, car il y a là une véritable disette de moyens d'échange. Si elle se prolonge, il en peut résulter des désastres aussi grands, en sens contraire. De là, la nécessité d'un premier Congrès comme celui qui a lieu en ce moment, et d'un second plus considérable encore, qui sera chargé de résoudre ce grave problème et que le commerce des deux mondes appelle de tous ses vœux.

MAISON A. BROUSSEAU'S SON.

La maison de tapis, nattes, etc., de A. Brousseau e Son, 23 et 25 rue de Chartres, est peut-être la plus ancienne de la Nlle-Orléans. Elle a conservé intacte sa vieille réputation. M. A. Brousseau ne reçoit que des marchandises de choix qu'il vend à sa nombreuse clientèle aux plus bas prix possibles du marché. Sa loyauté commerciale le place au premier rang de nos négociants. En fait de tapis et de nattes la maison Brousseau's Son offre invariablement au public tout ce qu'il y a de plus nouveau, de plus moderne, de plus élégant et de mieux confectionné.

M. A. A. Carrière.—On lira plus loin quelques lignes sous la signature de M. A. A. Carrière, où il annonce qu'il vient de rentrer au service de la grande maison A. Shwartz & Sons, rue du Canal, 137 et 139. M. Carrière est un des hommes les mieux connus à la Nouvelle-Orléans, et la maison Shwartz dont il avait été le fidèle employé durant onze années, se félicitera de s'être de nouveau assuré ses excellents services. Nombreuses seront les personnes qui suivront M. Carrière là où il vient d'établir ses quartiers.

La réputation de la Salsoparella d'Ayer comme remède pour le sang, en "dépuratif", se maintient par les cures qu'elle fait chaque jour.

Les Grèves aux Etats-Unis.

La question du travail aux Etats-Unis devient, tous les jours, plus sérieuse, plus inquiétante. La fièvre des grèves s'est emparée des populations laborieuses agglomérées dans les mines et les grands ateliers du Nord et de l'Ouest. On peut dire qu'elle y est maintenant épidémique et que, cette année, elle est arrivée à l'état aigu, sous quelles influences, tout le monde le sait.

C'est le fruit amer de la crise financière et commerciale qui sévit en ce moment des deux côtés de l'Atlantique, particulièrement dans l'Amérique du Nord.

D'où provient cette crise. Nous ne voulons pas entamer aujourd'hui cette question; elle nous mènerait trop loin; elle nous ferait verser dans la politique, et nous considérons la situation comme trop critique pour raviver les haines de partis. Ceux-ci ont autre chose à faire que de se disputer entr'eux. Leur premier devoir est de maintenir l'ordre tant bien que mal et de chercher les moyens de faire l'apaisement dans les esprits irrités.

La grève, nous la voyons éclater presque partout; dans la Pennsylvanie, dans l'Alabama, dans l'Illinois, dans le Washington, dans le Tennessee, dans le Missouri, dans le Minnesota, dans le Territoire Indien, dans le Colorado, et quelquefois dans plusieurs endroits à la fois du même Etat, en Pennsylvanie par exemple, et dans l'Illinois.

Cet état de choses est encore aggravé par l'étrange marche sur Washington, de seize à dix-huit rassemblements, plus ou moins armés, composés de gens sans métier, sans profession, sans travail, dont la plupart vont demander de l'ouvrage à des politiciens qui n'ont nullement la mission de leur en donner, qui d'ailleurs le refusent, les trois quarts du temps, quand on leur en offre. On leur a mis en tête que le gouvernement devait établir des manières d'ateliers nationaux sur toute l'étendue de l'Union, et les employer à construire des routes qu'ils ne construiraient certainement pas. Au fond, c'est une aumône déguisée que réclament tous ces gens-là, et Dieu préserve l'Union de commettre cette faute. Demandez à la révolution de 1848, en France, ce qu'il lui en a coûté. Ce sont les ateliers nationaux du Champ de Mars qui ont tué la révolution de Février.

Tous ces accidents sociaux, tous ces désordres ne sont pas de nature à apaiser la crise; ils l'aggravent au contraire. Il faut convenir que le moment est bien mal choisi pour se livrer à toutes ces manifestations; elles n'ont jamais été aussi intempestives. En admettant—ce que nous sommes loin de nier—que les Compagnies exploitaient les travailleurs, quand les affaires marchaient bien, ce n'est pas au moment où tout est arrêté et que chacune d'elles a bien de la peine à joindre les deux bouts, que l'on réussira à leur arracher des concessions. Ne vaudrait-il pas mieux se résigner pour le moment à supporter les effets d'une crise dont tout le monde souffre, et attendre la reprise générale, pour dicter alors aux compagnies des conditions justes et leur imposer une hausse, devenue possible, des salaires.

Nous ne sommes pas de ceux qui prétendent qu'il n'y a rien à faire. Il y a beaucoup à faire, tout au contraire. C'est la grande question de notre fin de siècle, et toutes les efforts, toutes les études des penseurs, des philosophes, des économistes, des hommes d'Etat dignes de ce nom, devraient se diriger de ce côté. Les populations commencent à en avoir assez de ces politiciens qui ne voient dans leur métier de faux patriotes qu'un moyen d'attraper des places et de faire entretenir leur demi-oisiveté par l'Etat ou la communauté.

Léon XIII et Crispi.

Il nous arrive d'étranges nouvelles d'Europe ou plutôt, d'Italie. D'un côté, nous voyons M. Crispi plus entiché que jamais de ses armements, au risque de consommer la ruine de l'Italie, pousser de plus en plus à la dépense, afin de faire de son pays ce qu'il ne sera jamais, ce qu'il ne peut pas être, une des grandes puissances de l'Europe pouvant dicter des lois aux autres et réaliser des conquêtes qu'il est condamné à ne pas faire. Il a beau afficher son amour pour la paix; il est obligé de vouloir la guerre. Ce ne peut être évidemment pour rien que l'on saigne l'Italie à blanc depuis tant d'années. Si tous ces frais effrayants ne devaient avoir aucun résultat, le trône de Humbert serait en grand danger. Les Italiens se vengeraient évidemment de toutes les privations qu'on leur aurait fait endurer, en pure perte M. Crispi le sait fort bien. Il a beau faire à chaque instant étalage de ses sentiments pacifiques il est fatalement forcé à vouloir la guerre; c'est sa suprême ressource comme aussi celle de la dynastie.

A côté de lui, nous voyons le Pape tenir un tout autre langage et afficher des projets complètement opposés. Léon XIII a déjà été choisi comme arbitre dans une ou deux graves affaires entre deux grandes puissances. Il rêve aujourd'hui de devenir le pacificateur du monde. Il voudrait, prétend-on, réconcilier la Russie avec l'Allemagne et l'Autriche, puis se faire nommer arbitre pour régler les différends qui divisent la France et l'Allemagne. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai au fond de ces racontars du câble; mais étant donné le caractère de Léon XIII et la toute puissante influence qu'il a su conquérir sur tous les gouvernements du vieux monde, le projet que lui attribuent les dépêches n'est pas dénué de fondement. Comme on dit vulgairement, il n'y a pas de fumée sans feu. Laissons venir les choses. Mais en attendant, nous ne pouvons ne pas être frappés du contraste étonnant qui se manifeste entre la politique royale et la politique pontificale. Celle de chacun de ces deux voisins ennemis est l'antipode de celle de l'autre. Laquelle des deux finira par l'emporter? Qui vivra, verra.

LES MEILLEURS SEULEMENT.

PIANOS, et orgues de salon et d'église pour le meilleur argent et aux conditions les plus faciles. Satisfaction absolue garantie, chez Junius Hart, 191 rue du Canal.

Fluide Antiseptique.—On nu lira pas sans intérêt quelques lignes sous le titre qui précède, et relatives à la fabrication d'une composition excellente que recommande le Bureau de Santé pour usage de première nécessité.

C'est, en effet, un fluide précieux pour le lavage et la désinfection des vêtements ou des linges ayant été portés par des personnes atteintes de maladies contagieuses ou infectieuses. Les établissements publics, les buanderies devraient en servir largement, car le blanchissage en commun n'est pas sans danger.

Le fluide antiseptique se recommande aussi aux personnes soucieuses de leur teint et soigneuses de leur peau. Voir l'annonce.

Compagnie Générale Transatlantique.

La Compagnie Générale Transatlantique Française vient d'ajouter à sa flotte de New-York le magnifique steamer "La Navarre," qu'elle a détaché à cet effet du service des Antilles et du Mexique. Ce steamer ayant été construit pour les traversées du Sud, fera deux voyages dans la cours de l'été. Il partira de New-York pour le premier voyage le 28 juillet, et pour son second, le 25 août.

Le retour du printemps a amené à Paris pas mal de bonnes gens de la campagne. Chez un commerçant du Marais, on donne l'hospitalité à un cousin qui visite pour la première fois la capitale. Au dessert, on l'invite à chanter.

—Je ne chanteijamais! s'excuse-t il.

—Alors, siffiez! s'écrie on lonstic.

—J'avoue que je sais siffler, dit le paysan; ça m'arrive souvent à la campagne; mais c'est quand les bêtes sont loin.

Une vieille femme contemple avec tendresse un affreux carlin qui se prélasse sur ses genoux, et qu'un de ses voisins caresse complaisamment.

—Vous aimez les chiens, monsieur!

—Beaucoup, madame. Depuis le siège, je n'ai eu que trop rarement l'occasion d'y goûter.

LES LOUISIANAISES.

Il y a, dans ce bas-monde, quelque chose de plus triste que d'être né pauvre et de continuer à l'être du berceau à la tombe: C'est d'avoir été riche et de ne l'être plus.

Ceux qui se voient obligés de vivre de privations, après avoir grandi dans l'abondance, sont doublement malheureux. A leurs maux de l'heure présente s'ajoutent les souvenirs des jours meilleurs. Ils souffrent, à la fois, du présent par les besoins qui les taloonnent, et du passé par le regret du bien perdu. La destinée les fait deux fois martyrs.

Au contraire, ceux pour qui, dès l'âge le plus tendre, le travail est une loi inéluctable, sont de bonne heure préparés aux luttes de la vie. Comme ils ne connurent jamais les enivrements de la richesse, ils opposent aux coups de l'adversité des cœurs aguerris, peu sensibles, sinon invulnérables à ses atteintes. Elevés à l'école du malheur, l'existence a peu de cruautés qui ne soient entrées dans leurs prévisions, et qu'ils ne soient en mesure d'endurer. Armés, pour les pires éventualités, d'une énergie robuste, ils peuvent, en raison même de leur pauvreté, nourrir l'espoir d'améliorer leur sort; tandis que les riches, en présence de la fragilité de leurs biens, sont tourmentés par la crainte de les perdre... Sorte de compensation qui rapproche les hommes par de communes tribulations.

Plus on tombe de haut plus la chute est douloureuse. Pour mesurer la profondeur de nos misères, il faut donc comparer à notre état présent notre condition antérieure.

Avant la guerre de la Confédération, qui les ruina, les Louisianais ne nageaient pas tous dans l'opulence; mais la presque totalité trouvant, dans leurs exceptionnelles facilités d'existence, l'illusion de la fortune, ignoraient les pénibles et humiliantes exigences de la pauvreté.

Qu'il fut lugubre, cet écroulement inattendu et subit du bien-être, surtout pour les dames de la vieille population créole qui jusqu'alors, entourées des rayonnements du luxe, n'avaient jamais senti, ni même entrevu, la nécessité du labeur manuel! L'heure de la ruine sonna funèbre comme un tocsin au cœur de ces mères, dont l'unique occupation et l'orgueil, bien légitime d'ailleurs, consistaient à parer comme de petits princes leurs nombreux et beaux enfants.... Ravisants tableaux de bonheur intime, que nous évoquons par la pensée en nos jours de recueillement!

Car nous les avons encore présents à la mémoire ces temps légendaires, qui nous apparaissent dans le passé, à nous, vieux émigrants français, comme l'âge d'or de notre chère Louisiane.

Eblouis par les splendeurs des salons créoles, nous les admirions,—de loin, à travers les fenêtres entr'ouvertes—mais tout fiers quand même, de ces fêtes parce qu'elles étaient la glorification, à la fois, de notre race et de notre langue, dont les échos sonores, émergeant de ces lambris dorés, venaient réjouir nos cours dans la silencieuse obscurité de la rue. Spectateurs invisibles, nous battions des mains, dans notre nuit, à ces ruisselliements de gaieté et de lumières.

Aussi, l'éclipse fut-elle poignante, même pour nous qui vivions cependant dans la pénombre de l'existence la plus naise et si près de la misère, que la catastrophe ne pouvait sensiblement changer notre humble train de vie. Hôtes de ces populations, nous partagions leurs joies et leurs tristesses. Nos âmes vibraient à toutes leurs émotions. Dans notre pensée, leur cause était la nôtre, et nous gémissions de leurs douleurs.

C'est que nous avions compris qu'en détroisant les fortunes créoles, la guerre avait, du même coup, ruiné l'influence française, représentée en Louisiane par cette société qui sombrait. Nos aspirations de la rive, le cœur serré, à ce naufrage de nos traditions dans notre ancienne colonie. C'était surtout la Louisiane française qui avait été vaincue. Nous étions frappés dans notre patriotisme, plus encore que dans nos espérances de succès au cours de nos modestes carrières.

Avec le renversement des situations financières, l'axe du pouvoir se déplaçait; il passait en des mains, sinon hostiles, au moins étrangères à notre langue et à notre civilisation. Désormais, relégués au second plan par la défaite, nos descendants ne devaient plus présider aux destinées de l'Etat. Ils devensient forcément les satellites des vainqueurs.

Les réminiscences de cette période néfaste se présentent en foule,—intimement liées aux impressions les plus douloureuses et les plus pénibles de notre jeunesse. Nous y retrouvons, sous forme de vagues bruissements, les bruyants enthousiasmes du début de la guerre, bientôt suivi des mornes découragements aux heures des revers. Ces alternatives d'espoirs et de désespérances, de courtes illusions et de réalités sombres, secouaient brutalement le peuple et le surexcitaient jusqu'à l'affolement. Mais le tableau est dominé par les sinistres lueurs des incendies qui, à l'apparition de l'ennemi victorieux, dévorèrent, avec les vastes entrepôts, les riches produits du sol louisianais accumulés à la Nouvelle-Orléans....

Le temps ayant cicatrisé les blessures, on peut, sans les faire saigner, en rappeler l'origine, peu familière aux nouveaux venus parmi nous. On envisage sans émotion les maux qui n'existent plus qu'à l'état de souvenirs lointains. Ils ne provoquent, tout au plus, qu'une douce mélancolie, comme une sensation de convalescence.

Nous vîmes, nous, les immigrants de cette époque inoubliable, se dérouler sous nos yeux le navrant spectacle d'une population qui, endormie dans les songes riants d'une longue prospérité, se réveillait dans les bras du spectre de la misère. Les Louisianais de langue française, par la nature même de leurs propriétés rurales, étaient plus particulièrement atteints; et le relèvement, pour eux, était moins facile que pour leurs concitoyens anglo-saxons, plus adonnés au commerce, doués, d'ailleurs, d'une grande force de récupération, et faisant tourner à leur profit les désastres même.

Habitués à une vie de loisirs élégants et de sérénité contemplative, les dames créoles se virent brusquement aux prises avec les angoisses du dénûment. Ni leur éducation, ni leurs penchants ne les avaient préparées à cet effroyable imprévu. Il leur fallait maintenant demander à leur intelligence le pain de ces enfants dont naguère elles ne songeaient qu'à relever, par d'adorables toilettes, les grâces natives.

Et en s'imposant cette tâche si contraire à leurs habitudes et à leurs aspirations, elles avaient à vaincre, non seulement leurs propres répugnances, mais aussi le préjugé du monde louisianais contre la femme de travail. Pour ne pas déchoir de leur rang social, elles se voyaient obligées de se cacher de leurs voisines qui, de leur côté et pour les mêmes raisons, adoptaient les mêmes procédés. On n'avait pas encore le courage de la misère.

On voulait sauvegarder les apparences, et l'on aggravait ainsi la réalité. Mais la plupart en prirent héroïquement leur parti. Elles comprirent que ce n'est pas avec des larmes seulement que l'on fléchit la destinée. Elles nous montrèrent de quelle abnégation sont capables les natures vigoureuses qui gardent, au milieu des revers, leur sang froid, et puisent dans l'épreuve même un redoublement d'énergie.

Aujourd'hui, et depuis un temps assez long, la Créole nécessiteuse a résolument accepté la lutte avec l'adversité; et c'est pour constater ce fait, tout à son honneur, que cet article voit le jour. Cette victime des événements se résigne à toute besogne en rapport avec ses aptitudes, et conforme à sa dignité de femme. Ajoutons que par sa distinction naturelle, que n'a pu lui ravir la pauvreté, elle anoblit le travail. On se sent pénétré de respect en présence de ces jeunes filles aux profils aristocratiques, et portant de vieux noms louisianais, qui prêtent à nos magasins leur aide précieuse, ou se vouent à la carrière forthonorable, mais aussi ingrate que pénible, de l'enseignement. On se dit que leur place serait dans un salon, entourées de nos hommages.

Eu sont-elles moins dignes, d'ailleurs, parce qu'elles gagnent leur vie? Non, certes! Sans perdre aucun titre à nos égards, elles ajoutent, par leur courage, des droits à notre admiration. On les sait supérieures, par leur éducation et leurs qualités personnelles, aux situations trop modestes que souvent leur impose l'infortune. Egales sous le rapport des dons de la nature à celles qui furent moins maltraitées du sort, elles ont sur elles l'avantage d'utiliser, pour le soulagement de leurs familles, les facultés intellectuelles qu'elles ont reçues du créateur.

C'est là un avantage dont elles se priveraient sans trop de regret, sans doute. Même au risque de provoquer moins d'éloges, j'ai idée qu'elles se contenteraient de leur existence heureuse d'autrefois... Découvre-t-on dans les deux mondes beaucoup de gens qui préfèrent la pauvreté à la fortune?

Le mérite se mesure, d'ailleurs, au degré de violence que l'on se fait pour accomplir son devoir. Les Louisianaises ont par conséquent d'autant plus de mérite, qu'en se livrant au travail matériel—si étranger à leurs mœurs traditionnelles—elles obéissent beaucoup moins à leurs goûts qu'à une inexorable nécessité.

FRANÇOIS TUJAGUE.

Entre spirites:

Le spirite parisien.—Alors, comme cela, vous êtes spirite et athée?

Le spirite marseillais.—Parfaitement, mon cer!

Le spirite parisien. — Pourriez-vous m'expliquer cette contradiction?....

Le spirite marseillais.—Té, ça n'est pas malin à deviner.... Nous ne faisons tourner que les tables *à thé!*

Dernier conseil d'une belle-mère, le soir de la noce.

—Ah! j'oubliais. Quand vous en serez arrivés à vous jeter les meubles à la tête....

—Pourquoi me dire cela, maman!

—Laisse, laisse, un bon conseil n'est jamais de trop. Eh bien; quand vous serez arrivés à ce moment, choisis toujours de préférence les meubles les plus fragiles et les moins chers!

Mme. J. H. HORNYDER, 152 Pacific Ave., Santa Cruz, Cal., écrit:

"Quand j'étais enfant et que j'allais à l'école à Reading, Ohio, j'eus une sérieuse attaque de fièvre cérébrale. A ma convalescence je m'aperçus que j'étais complètement chauve et pendant longtemps je craignis de rester ainsi pour toujours. Des amis me conseillèrent l'usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, ce que je fis, et bientôt mes cheveux

Commencèrent à pousser,

et j'ai maintenant une luxuriante chevelure, ayant toujours cependant du blond au châtain foncé."

"Après un accès de maladie mes cheveux tombèrent à plein peigne. J'employai deux bouteilles de la

VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER,

et maintenant j'ai des cheveux d'un mètre de long, abondants et épais. J'ai recommandé cette préparation à d'autres personnes qui ont obtenu les mêmes bons résultats." — Mme. SIDNEY CARR, 1460 Virginia St., Hard Times, Ill.

"Je fais usage depuis plusieurs années de la Vigueur des Cheveux d'Ayer et ai toujours obtenu des résultats satisfaisants. Je sais que c'est la meilleure préparation qui existe pour la chevelure. —C. T. ARNETT, Mammoth Spring, Ark.

Vigueur des Cheveux d'AYER,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

GUYOL.—Décédé hier samedi, 5 mai 1894, à midi, THÉODORE GUYOL, à l'âge de 40 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 1 heure de l'après-midi de sa dernière résidence, No 494 rue Carondelet, entre St. André et Joséphine. Le convoi funèbre passera coin des rues Canal et Remparts à 1:30 heure.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée mardi, 8 mai, à 7 heures et demie du matin, à l'Eglise St Patrick, pour le repos de l'âme de MARIA BERNEHAN. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son oncle Sylvain Ballas et de Henry Cassagne. 6 mai—1f

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez-le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

AVIS.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et à sa nombreuse clientèle qu'il vient de rouvrir son établissement de Coiffure, 1 Schwartz & Sons, rue du Canal, 137 et 139, à l'emploi de laquelle il est resté onze années. Il est heureux de faire part de son retour à ce grand établissement et redoublera d'efforts pour répondre aux demandes de ses amis et mériter leurs nombreux désirs. Respectueusement, A. A. CARRIÈRE.
6 mai—1f

LES soussignés, FRANK LAMOTHE, et LIBERY ANDRY, informent leurs amis et le public qu'ils ont achoté le Salon et Barroom, No 21 rue St-Charles, connu comme Raffin's Saloon. Ils n'y tiendront que les meilleures liqueurs, V ns et Cigares.

LAMOTHE & CIE.
Nouvelle-Orléans, 5 mai, 1894.
5 mai—1 m

LIQUIDATION.

La maison de commerce VEUVE J. ANGLADE, sise à l'angle des rues Bourbon et Conti, en cette ville, étant entrée en liquidation, les personnes auxquelles elle a fait des prêts sur gage, ou qui lui ont vendu des bijoux ou autres articles avec droit de réemption, sont notifiées d'avoir à rendre ces prêts, ou à exercer leur droit de rachat avant l'expiration du temps convenu avec chacune d'entr'elles respectivement.
4mai—

Mme L. COUSTAROT,

Sage-femme, prévient sa clientèle qu'elle vaccine tous les samedis à midi précis, au No 50 rue St-Philippe coin Royale.
29 av—4 dém

Fluide Antiseptique.

Muni d'un certificat du Bureau de Santé de la Louisiane, je recommande au public de se servir de mon fluide antiseptique à laver. On y trouvera de grands avantages tels que la facilité et la rapidité du travail et la désinfection complète de tout linge qui aurait servi à des malades ou qui serait infecté de toute saleté repoussante. Sous ce point de vue, il est surtout recommandable aux buanderies publiques où l'on peut recevoir du linge de personnes inconnues qui pourrait se mêler dans l'exécution du travail. Pour la toilette il est très favorable à l'embellissement et à la santé de la peau.

Propriétaire, J. P. Jacob, coin des rues Desbigny et St-Philippe.

Agent vendeur, Chs Vanney, coin des rues Urquhart et Musique.

A vendre chez les épiciers et les pharmaciens.
1er mai—1m

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera dite à l'Eglise St Augustin, lundi, 7 mai, à 7 heures du matin, pour le repos de l'ame de Veuve VICTOR BOUCHER. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son oncle Sylvain Ballas et de Henry Cassagne. 6 mai—1f

10 CENTS
—POUR—
Nattes sans Couture
Ne manquez pas de venir les voir
NATTES
DE CHINE ET DU JAPON
On s'empressera d'exhiber les merveilleuses manifestations du progrès industriel, du dessin, etc.
Les prix n'ont jamais été aussi REDUITS.
Bon - - - - 15 cents
Meilleur - - 20 cents
Presque le meilleur, 25 cts
On ne charge pas pour les poser.
Nouveau Stock de
STORES
—POUR—
FENETRES
A. BROUSSEAU'S SON
23 et 25 rue de Chartres.
6 mai—1f

AVIS LEGAUX.

Avis.

En conformité de l'Article 48 de la Constitution de la Louisiane, je donne par le présent avis de mon intention de m'adresser à l'Assemblée législative de l'Etat à sa prochaine session, pour obtenir le vote d'une loi intitulée: Pour venir en aide à M. F. Michel, constable de la 4me Cour de Cité de la Ville de Nlle-Orléans, pour frais me sont dus au sujet de procès de licences d'Etat à partir du 21 juin 1889 jusqu'au 20 décembre 1891.

M. F. MICHEL,
6mai—5f en 30 jrs Constable.

AVIS est par le présent donné, qu'une demande sera faite à la Législature de la Louisiane à sa session de 1894 pour le passage d'un acte autorisant le Bureau de liquidateurs de la dette de la ville à collecter les revenus des payés de la Ville de la Nouvelle-Orléans antérieurs au 1er janvier 1892 et mentionnant de quelle manière ledit revenu sera appliqué.
21 av—6f en 30 j

AVIS est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature un bill sera introduit pour amender l'acte No 18 de 1886, connu comme Loi du Dimanche (Sunday Law), pour qu'elle ne s'applique pas aux villes et villages de vingt-cinq mille habitants ou plus.
15 avril—15 22 29—mai 6 13

AVIS.

Il sera présenté à la prochaine session de la Législature du l'Etat de la Louisiane un acte pourvoyant au drainage de la ville de la Nouvelle-Orléans. 14 avril—30f

ANNONCE JUDICIAIRE.

Avis est dûment donné par le présent conformément à l'Article 48 de la Constitution de la Louisiane de l'intention de présenter à et de demander l'adoption par la Législature de cet Etat à sa prochaine session, d'un acte intitulé un acte pour diviser la ville de la Nouvelle-Orléans en deux districts parc pour pourvoir à la direction et au contrôle de chacun et de prélever une taxe annuelle qui sera employée à la préservation et à l'amélioration du parc dans chaque des dits districts.
4avril—4 16—mai 1er

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera dite à l'Eglise St Augustin, lundi, 7 mai, à 7 heures du matin, pour le repos de l'ame de Veuve VICTOR BOUCHER. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son fils et de son neveu. 6mai—1f

ANNONCE JUDICIAIRE.

Avis est dûment donné par le présent, conformément à l'Article 48 de la Constitution de la Louisiane de l'intention de présenter et de demander l'adoption par la Législature de cet Etat, à sa prochaine session, d'un acte intitulé un acte pour diviser la ville de la Nouvelle-Orléans en deux districts parc pour pourvoir à la direction et au contrôle de chacun et de prélever une taxe annuelle qui sera employée à la préservation et à l'amélioration du parc dans chaque des dits districts.
4avril—4 16—mai 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

Avis est dûment donné par le présent, conformément à l'Article 48 de la Constitution de la Louisiane de l'intention de présenter et de demander l'adoption par la Législature de cet Etat, à sa prochaine session, d'un acte pour modifier et compléter certains actes relatifs au parage.
8 avril—3f en 30 jours

AVIS est par le présent donné, ainsi que le requiert l'Article 48 de la Constitution de l'Etat que demande sera faite à l'Assemblée générale de paiement du jugement rendu contre l'Etat de la Louisiane par l'ancienne Sixième Cour de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire No 10 034, en faveur de J. W. McCracken, pour la somme de $1,225, intérêt et dépens.

W. H. SKYMOUR,
15 avril—5 fen 30 j Administrateur.

AVIS SPECIAL.

Nouvelle-Orléans, 9 Avril 1894.—Avis est ici donné que le Bureau de la Liquidation de la Dette de la Ville de la Nouvelle-Orléans, demandera à la Législature de l'Etat de la Louisiane, à sa session en mai 1894, de passer les lois requises pour autoriser le Bureau à encourir et à payer tous frais nécessaires en conversion pour mettre sur le marché, en cet Etat ou ailleurs, et pour négocier tel montant des Bons Constitutionnels de Quatre pour cent qu'il sera jugé nécessaire pour pourvoir des fonds pour le rachat ou le retrait des anciens bons valides de la ville de la Nouvelle-Orléans, sujets à être rachetés à partir du 1er janvier 1895.

R. M. WALMSLEY,
T. WOLFE, JR Président.
Secrétaire. 11 avril—30f

AVIS

Est par le présent donné, en vertu de l'Article 48 de la Constitution, de l'intention de présenter à la prochaine session de l'Assemblée Générale, un projet de loi pour établir et créer un Bureau de Commissaires d'Incendie pour la paroisse d'Orléans; pour définir ses pouvoirs et révoquer toutes les lois contraires, suivant la section 74 de la charte de la ville.
22 avril—22 28—mai 5 12 19 24

Avis.

Une élection pour sept Directeurs de la New Orleans Brewing Association aura lieu au Bureau de la Compagnie No 8, rue Carondelet, le MARDI, 8 mai 1894, de 10 heures A. M., à 2 P. M. ERNEST PRAGST, Secrétaire.
28avril—28 an 8 mai inc

NOUVEL ETABLISSEMENT
—DE—
Récréation d'Eté et d'Hiver
A la Renaissance des Chênes Verts,
CITY PARK,
En face de l'entrée principale.
RESTAURANT ET BAR.
Repas à la carte.
Vins de choix, liqueurs fines, cigares.
Salon au premier pour familles
On entreprend des banquets, etc.
F. ALCIATORE, Propriétaire.
1er mars—8m et 8j mar ler dim

C. LAZARD & CO, LTD,
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieues de la rue du Canal, 2me district
1er nov 92—1 an—mer.jeu.dim

Batteries de cuisine
Réduites à $5.00.
Tuyaux de 50 pieds avec bec et touret pour jardin, $5.00.
Tuyaux en fil de fer de 50 pieds avec bout et touret, $6.00.
Baignoirs à $5.50 et plus.
JULIUS LOEFFLER,
Plombier et installations de gaz et de machine à vapeur,
44 RUE ROYALE--Téléphone 1498.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
nv—1an—dim et mer

VERITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK
PURGATIFS et DÉPURATIFS
Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle, contre les
ENGORGEMENTS D'INTESTINS
(Constipation, Migraine, Congestion, etc.)
Très contrefaits et imités sous d'autres noms.
Exiger l'Etiquette ci-contre en 4 couleurs.
Notice dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Compagnie d'Assurances Royale
DE LIVERPOOL.
Actif, plus de - - - - - $42,000,000
Pertes payées comptant sans escompte.
Les Magasins en Briques, Résidences et Sucreries, Spécialement Sollicitées.
WM. M. RAILEY & CO., Agents,
NO 39 RUE CARONDELET.
3 mai—1m

HT WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEU